

Conseil d'Administration du 16 juin 2026

Délibération n°1

Objet : Ouverture du Conseil d'administration

Le SEIZE JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX à 11h30, le conseil d'administration dûment convoqué le 10 juin 2026 s'est réunie en l'Hôtel TASSIN, 3 rue de la Bretonnerie à ORLÉANS, sous la présidence de M. Ariel LÉVY.

Etaient présents :

Collèges	Titulaires	Pré .	Rep.	Suppléants	Pré .
EPCI	POULAIN Hubert	☒	☐		☐
	LEGRAND Gérard	☒	☐		☐
	PAOLETTI Jacques	☒	☐	LAHAYE Jean-François	☐
	JUBERT Eric	☒	☐		☐
	CHOFFY Patrick	☒	☐	VOISIN Patrice	☐
	GAURAT Hervé	☒	☐		☐
	TATERCZYNSKI Alexis	☒	☐		☐
	LARCHERON Gérard	☒	☐		☐
	SCHMITT Jean-Marc	☒	☐	JOURDAIN Philippe	☐
	HAUER Eric	☒	☐		
	NEVEU Didier	☒	☐	HAQUET Clément	☐
	GANNAT Fanny	☒	☐		
	ROUALDES Jean-Michel	☒	☐		
	TOUCHARD Alain	☐	☒		☐
	BARRUEL Béatrice	☒	☐		
	DOUCERON Hervé	☒	☐		
Départements	LEVY Ariel	☒	☐	VALLIES Jean-Vincent	☐
	GAUDET Marc	☐	☐	NERAUD Frédéric	☐
	LEMOINE Stéphane	☐	☐	BUISSON Hervé	☐
	BAUDU Stéphane	☐	☐	LHERITIER Catherine	☐
Région	JACQUET David	☐	☐	SAUTREUIL Magali	☐

<i>Nombre d'administrateurs composant le conseil d'administration</i>	21
<i>Nombre d'administrateurs en exercice</i>	21
<i>Nombre d'administrateurs présents et représentés</i>	17
<i>Quorum (majorité)</i>	11

Le quorum formé par la majorité des membres étant atteint par 17 administrateurs présents ou représentés, il a été procédé à l'ouverture de la séance.

~~~

*Le Conseil d'administration de l'EPFLi Foncier Cœur de France,  
VU les statuts de l'EPFLi Foncier Cœur de France,  
VU le règlement intérieur et d'intervention de l'EPFLi Foncier Cœur de France,  
Vu le rapport du Président du Conseil d'administration,*

#### **DELIBERE**

=====

Article 1 : le rapport est adopté.

Article 2 : sur proposition du président, M. NEVEU est désigné secrétaire de séance.

Article 3 : les rapports inscrits à l'ordre du jour sont mis en discussion et au vote.

Article 4 : sur proposition du président, le conseil d'administration décide de procéder au vote à main levée.

Article 5 : le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 24 février 2026 est adopté.

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme,



**Ariel LÉVY**

Président de l'EPFLi Foncier Cœur de France

**Publication sur le site internet [www.fonciercoeurdefrance.fr](http://www.fonciercoeurdefrance.fr) le 25/06/2026**